

Questions orales

Je parle des clubs 4-H. Des délégués des 4-H sont venus à Ottawa de partout au pays afin de participer à un programme de citoyenneté. Le thème de leur semaine d'activités est l'unité.

Au nom de tous les députés, je voudrais leur assurer que nous ferons tout notre possible pour que, lorsqu'ils auront la chance de participer de nouveau à de telles activités dans l'avenir, ils puissent le faire dans un Canada qui sera foncièrement le même que celui que nous connaissons aujourd'hui.

* * *

[Français]

LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS DE PETRO-CANADA

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement annonçait une augmentation de 37c. par mois aux prestataires de la sécurité de la vieillesse. Le ministre affirmait dans cette Chambre qu'au Canada, et à Montréal également, tant que les gens devront se battre pour conserver leurs emplois, tant que les travailleurs accepteront des baisses de salaire pour sauver leurs emplois, tant que les enfants auront besoin d'aide, il garderait la même politique à l'égard des personnes âgées.

Aujourd'hui, Michel Girard, dans *La Presse*, nous fait mention de salaires de 2,038 millions de dollars pour cinq dirigeants de Petro-Canada. Cette compagnie a enregistré en 1991 une perte de 598 millions de dollars et les actionnaires voyaient leurs placements réduits de 37 p. 100. Alors, que voyons-nous aujourd'hui? Ces hauts fonctionnaires, ces hauts «gros patrons», comme on dit chez nous, se paient toutes sortes de salaires absolument grotesques, monsieur le Président, et en plus, ils ont 85 000 \$ pour appartenir à des clubs privés, des clubs sociaux, pour avoir des conseillers financiers et des frais incroyables à des tarifs qui défient toute concurrence.

Vraiment, il faut, monsieur le Président, que le gouvernement applique la même politique à tous les dirigeants de toutes les institutions. Si nous, les parlementaires, devons nous sacrifier, que les gros qui dirigent les corporations en fassent de même et donnent l'exemple au reste de la population!

* * *

[Traduction]

L'IMPRIMERIE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de

libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les douanes américaines harcèlent constamment les imprimeurs canadiens quand leurs produits traversent la frontière, en insistant pour que l'estampille «made in Canada» figure bien en vue.

Pourtant, les imprimés américains ne répondent pas à une telle exigence quand ils entrent au Canada. Le 30 mars, en réponse à une question à ce sujet, le ministre du Commerce extérieur a dit: «Il ne faut pas oublier que les exigences douanières s'appliquent dans les deux sens.»

Il a ajouté: «Un certain nombre de nos entreprises d'imprimerie cherchent elles aussi à pénétrer aux États-Unis.» Le ministre ne comprend manifestement pas que cette industrie, la cinquième en importance au Canada, se fait décimer par l'Accord de libre-échange et fait l'objet de harcèlement à la frontière.

Le ministre doit au moins insister pour qu'on applique les lois en matière d'étiquetage avec une égale sévérité pour tous les imprimés traversant la frontière dans un sens ou dans l'autre.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA PAUVRETÉ

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

En sept ans et demi, les mesures prises par les conservateurs ont fait grossir les rangs des pauvres au Canada comme jamais auparavant. Dans le Grand Toronto, le nombre d'assistés sociaux a augmenté de 40 p. 100 en un an. On a observé une hausse de 28 p. 100 à Edmonton; de 53 p. 100 à Winnipeg; de 14 p. 100 à Montréal et de 15 p. 100 à Halifax.

Comment les provinces et les municipalités peuvent-elles faire face à leurs obligations envers les pauvres quand le gouvernement fédéral continue à réduire les paiements de transfert?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée a tort de prétendre que nous avons réduit les paiements de transfert. Au contraire, les paiements de transfert ont augmenté. En fait, ils sont passés de 25,6 milliards de dollars en 1984-1985 à 37 milliards l'an dernier et atteindront 39 milliards de dollars au cours du présent exercice financier.